



CAMPER VANS

Notes et dependances

H135	La taille du store diffère lors du choix du toit ouvrant pour des raisons techniques
H137	Le véhicule est livré avec un bon pour échanger l'ensemble de médicaments. Le kit de médicaments contient des médicaments disponible en pharmacie uniquement. Le bon ne peut donc être utilisé que dans la pharmacie de vente par correspondance MediKit responsable sur www.medikit.shop . Sur www.medikit.shop , vous recevrez également de plus amples informations sur votre MediKit.
H140	Y compris l'indication des tolérances de +5% liées à la production
H141	Veillez noter que le nombre de places de couchage indiqué peut comprendre des places de couchage pour adultes et pour enfants. Les couchettes n'ont pas les mêmes dimensions. Nous vous recommandons donc de consulter votre concessionnaire WEINSBERG sur les dimensions des couchettes fournies dans le véhicule afin de pouvoir décider si elles conviennent à l'occupation (adultes/enfants) que vous comptez utiliser.
H142	Pour certains modèles, des équipements supplémentaires doivent être sélectionnés afin d'obtenir le plus grand nombre de places de couchage possible. Votre concessionnaire WEINSBERG vous conseillera volontiers.
H145	Ci cette option est choisie la hauteur du véhicule augmente d'a peu près 11 cm.
H146	En outre, le matériel est préparé pour être étendu par des capteurs optionnels (par exemple, contact de porte et fenêtre). De plus amples informations sont disponibles sur la site www.velocate.com
H148	Disponible uniquement dans la couleur de toit : blanc ou gris lave
H151	Ci cette option est choisie la hauteur du véhicule augmente d'a peu près 20 cm.
H157	Veillez noter que l'installation du porte-vélos sur la paroi arrière limite le champ de vision de la caméra de recul.
H168	Veillez noter qu'en choisissant le toit relevable et l'option "lit d'invité en travers avec coussin supplémentaire", il n'est pas possible de l'utiliser en même temps.
H169	La fonction lit d'urgence ne doit être utilisée que dans des cas exceptionnels. Comme place supplémentaire pour dormir dans le salon, nous recommandons l'option "lit d'invité en travers avec coussin supplémentaire"
H176	Ci cette option est choisie la hauteur du véhicule augmente d'a peu près 15 cm.
H711	La capacité du réservoir d'eau propre est, selon l'annexe V, partie A, par. 2.6 note (h) du règlement (UE) 1230/2012, limitée à 10 litres par le limiteur de trop-plein (remplissage recommandé en roulant)
H711A	La capacité du réservoir d'eau propre est, selon l'annexe V, partie A, par. 2.6 note (h) du règlement (UE) 1230/2012, limitée à 20 litres par le limiteur de trop-plein (remplissage recommandé en roulant)
H712C	Lorsque la soupape de trop-plein est fermée, la capacité du réservoir d'eau propre est de 100 litres
H712D	Lorsque la soupape de trop-plein est fermée, la capacité du réservoir d'eau propre est de 102 litres
H712H	Lorsque la soupape de trop-plein est fermée, la capacité du réservoir d'eau propre est de 109 litres

ABH27796	Pas possible en combinaison avec (252445-02 ou 252444-02) et (194106 ou 104107 ou 104108 ou 104109)	ABH27828	Pas possible en combinaison avec 253748-02 et 913914 et 253748 et 913913 et 253747
ABH27797	Uniquement en combinaison avec 194088	ABH27829	Pas possible en combinaison avec 194106 ou 104107 ou 104108 ou 104109 et 100750-03
ABH27798	Composé de: 193956	ABH27830	Uniquement en combinaison avec 252405-01
ABH27799	Remplace 193976	ABH27831	Pas possible en combinaison avec 194106 ou 104107 ou 104108 ou 104109 et FR4555050*:253802
ABH27800	Uniquement en combinaison avec 193985	ABH27838	Composé de: 251261
ABH27803	Remplace 194021	ABH27840	Composé de: 252479
ABH27806	Remplace 194011	ABH27841	Uniquement en combinaison avec 252698
ABH27810	Pas possible en combinaison avec 553746 ou 913918	ABH27842	Uniquement en combinaison avec 252698 et 252815
ABH27812	Pas possible en combinaison avec 104103	ABH27844	Pas possible en combinaison avec 194106 ou 104107 ou 104108 ou 104109 et FR4655050*:253802
ABH27813	Remplace 552960-07	ABH27849	Pas possible en combinaison avec FR4760050*, FR4760028*, FR4760042*:200318
ABH27814	Uniquement en combinaison avec 552247	ABH27851	Uniquement en combinaison avec FR4754050*:200318:202711
ABH27815	Pas possible en combinaison avec 552347	ABH27852	Pas possible en combinaison avec FR4754050*:200318:202826
ABH27816	Composé de: 552247	ABH27853	Uniquement en combinaison avec FR4764077*:202844
ABH27817	Pas possible en combinaison avec 552348	ABH27854	Pas possible en combinaison avec FR4764077*:200318
ABH27818	Pas possible en combinaison avec 552348 ou 552347	ABH27855	Uniquement en combinaison avec FR4760050*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760051*, FR4764042*:200318:202711 et FR4760008*:202844
ABH27819	Uniquement en combinaison avec 552348 ou 552347	ABH27856	Pas possible en combinaison avec FR4760050*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760051*, FR4764042*:200318:202826 et FR4760008*:200318
ABH27820	Composé de: 552130	ABH27857	Composé de: 202132
ABH27821	Composé de: 953554 et 953555	ABH27858	Uniquement en combinaison avec 202844
ABH27822	Remplace 302978 et 302979 et 302980 et 302981		
ABH27823	Pas possible en combinaison avec 102619-02 et 194106 ou 104107 ou 104108 ou 104109 et 913918		
ABH27824	Remplace 253749		
ABH27826	Uniquement en combinaison avec 253747 ou 913913 ou 253748-02 ou 913914-02		
ABH27827	Pas possible en combinaison avec 913914 et 251248-03 et 251248		



CAMPER VANS Dependances

ABH27859	Pas possible en combinaison avec 152828 et 200318	
ABH27860	Uniquement en combinaison avec FR4760050*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760051*, FR4764042*, FR4764077*:200318:202711 et FR4760008*:202844	ABH27924
ABH27861	Pas possible en combinaison avec FR4760050*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760051*, FR4764042*, FR4764077*:200318:202826 et FR4760008*:200318 et 152828	ABH27925
ABH27862	Uniquement en combinaison avec FR4764042*:200318:202711 et FR4764077*:202844	ABH29805
ABH27863	Pas possible en combinaison avec FR4764042*:200318:202826 et FR4764077*:200318 et 152828	ABH30108
ABH27864	Uniquement en combinaison avec FR4760050*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760051*, FR4760008*:200318:202826 et FR4764077*:202844 et FR4764042*:200318:202711	ABH30109
ABH27865	Pas possible en combinaison avec FR4760050*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760051*, FR4760008*:200318:202711 et FR4764077*:200318 et FR4764042*:200318:202826	ABH30175
ABH27866	Uniquement en combinaison avec 203025-99 ou 203026-99 ou 203028-99 ou 203110-99 ou 203029-99 ou 203031-99 ou 203111-99 ou 203090-98 ou 203125 ou 203131 ou 203134 ou 203132 ou 203026-98 ou 204025 ou 204024 ou 204027 ou 203110 ou 203105 ou 203111 ou 203112	ABH30832
ABH27867	Pas possible en combinaison avec 152828	ABH30833
ABH27868	Pas possible en combinaison avec 202060	ABH30939
ABH27869	Pas possible en combinaison avec 202766	ABH35502
ABH27870	Pas possible en combinaison avec 200601-06 et 202852-01	ABH35503
ABH27871	Uniquement en combinaison avec 203794-01	ABH35504
ABH27873	Uniquement en combinaison avec 202139	ABH35505
ABH27874	Uniquement en combinaison avec 152828 ou 202132	ABH35506
ABH27875	Remplace 200868	ABH35508
ABH27877	Uniquement en combinaison avec 200975-01 ou 200975-06	ABH41533
ABH27878	Pas possible en combinaison avec 201165 ou 103586	ABH41912
ABH27879	Uniquement en combinaison avec 200488	ABH41913
ABH27880	Composé de: 202137	ABH41922
ABH27881	Pas possible en combinaison avec 203731	ABH41923
ABH27882	Pas possible en combinaison avec 202416	ABH41924
ABH27883	Uniquement en combinaison avec 253758 ou 252143 ou 203728	ABH41927
ABH27884	Uniquement en combinaison avec 252143	ABH41928
ABH27885	Pas possible en combinaison avec 212481	ABH41929
ABH27886	Uniquement en combinaison avec 102784	ABH41930
ABH27887	Uniquement en combinaison avec 102783	ABH41931
ABH27892	Pas possible en combinaison avec 103586	ABH41932
ABH27894	Remplace 102619-03 et 102619-01	ABH41933
ABH27896	Remplace 552347	
ABH27897	Remplace 552348	
ABH27898	Remplace 552247-01	
ABH27899	Uniquement en combinaison avec 102436	
ABH27901	Uniquement en combinaison avec 352971 ou 351166	
ABH27902	Remplace 351274	
ABH27903	Remplace FR4754050*, FR4760050*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760008*, FR4764042*:102619-03	
ABH27912	Uniquement en combinaison avec FR4854050*:200318:202711	
ABH27913	Pas possible en combinaison avec FR4854050*:200318:202826	
ABH27914	Uniquement en combinaison avec FR4864077*:202844	
ABH27915	Pas possible en combinaison avec FR4864077*:200318	
ABH27920	Uniquement en combinaison avec FR4864042*:200318:202711 et FR4864077*:202844	
ABH27921	Pas possible en combinaison avec FR4864042*:200318:202826 et FR4864077*:200318 et 152828	
		Uniquement en combinaison avec 203025-99 ou 203026-99 ou 203028-99 ou 203110-99 ou 203029-99 ou 203105-99 ou 203031-99 ou 203111-99 ou 203090-98 ou 203125 ou 203134 ou 203132 ou 204025 ou 204024 ou 204027 ou 203110 ou 203111 ou 203112 ou 203105
		Composé de: 251925
		Remplace 253749 et 251489-02
		Pas possible en combinaison avec 280060
		Pas possible en combinaison avec 280050
		Uniquement en combinaison avec 194098 ou 194018
		Uniquement en combinaison avec 203112 ou 203021-99 ou 203025-99 ou 203022-99 ou 203026-99 ou 203024-99 ou 203028-99 ou 203029-99 ou 203032-99 ou 203031-99 ou 203090-98 ou 203092-98 ou 203110-99 ou 203111-99 ou 203125 ou 203134 ou 203132 ou 203135 ou 213044 ou 213045 ou 204025 ou 203110 ou 203024 ou 203028 ou 203105 ou 203032 ou 204024 ou 203111 ou 203034 ou 203031 ou 203112 et 101666-08
		Uniquement en combinaison avec 203112 ou 203021-99 ou 203025-99 ou 203022-99 ou 203026-99 ou 203024-99 ou 203028-99 ou 203029-99 ou 203032-99 ou 203031-99 ou 203034-99 ou 203090-98 ou 203092-98 ou 203110-99 ou 203111-99 ou 203125 ou 203134 ou 213044 ou 213045 ou 203021-99 ou 203025-99 ou 203022-99 ou 203026-99 ou 203024-99 ou 203028-99 ou 203029-99 ou 203032-99 ou 203031-99 ou 203034-99 ou 203090-98 ou 203092-98 ou 203110-99 ou 203111-99 ou 203125 ou 203134 ou 203132 ou 203135 ou 213044 ou 213045 ou 101666-08 ou 204025 ou 203110 ou 203024 ou 203028 ou 203105 ou 203032 ou 204024 ou 203111 ou 203034 ou 203031 ou 203112 et 101666-08
		Pas possible en combinaison avec 253748-02 et 913913 et 253747
		Uniquement en combinaison avec 201198
		Uniquement en combinaison avec 201199
		Uniquement en combinaison avec 201609
		Uniquement en combinaison avec 200318:202139
		Uniquement en combinaison avec 201165
		Uniquement en combinaison avec 201686
		Pas possible en combinaison avec 202711 ou 202711-01 et 200318 et 202132
		Pas possible en combinaison avec 251248 et 913913 et 253748-02
		Pas possible en combinaison avec 913914 et 251248
		Uniquement en combinaison avec 210006 ou 252143 ou 203728
		Pas possible en combinaison avec 251248 et 913913 et 251248-03 et 253748-02
		Uniquement en combinaison avec 103594-01 ou 104117-01
		Pas possible en combinaison avec FR4860050*, FR4860042*:200318
		Uniquement en combinaison avec FR4860050*, FR4860042*, FR4860051*, FR4864042*:200318:202711 et FR4860008*:202844
		Pas possible en combinaison avec FR4860050*, FR4860042*, FR4860051*, FR4864042*:200318:202826 et FR4860008*:200318
		Uniquement en combinaison avec FR4860050*, FR4860042*, FR4860051*, FR4864042*, FR4864077*:200318:202711 et FR4860008*:202844
		Pas possible en combinaison avec 152828 et FR4860050*, FR4860042*, FR4860051*, FR4864042*, FR4864077*:200318:202826 et FR4860008*:200318
		Uniquement en combinaison avec FR4860050*, FR4860042*, FR4860051*, FR4860008*:200318:202826 et FR4864077*:202844 et FR4864042*:200318:202711
		Pas possible en combinaison avec FR4860050*, FR4860042*, FR4860051*, FR4860008*:200318:202711 et FR4864077*:200318 et FR4864042*:200318:202826



CAMPER VANS Dependances

ABH41934	Pas possible en combinaison avec FR4860042*, FR4860050*, FR4864042*:103586 ou 100750-03 ou 102619-02 ou 252575-01 ou 252605-01 ou 252439-01 ou 252438-01 et FR4854050*:103586 ou 100750-03 ou 102619-02 ou 252575-01 ou 252605-01 ou 252439-01 ou 252438-01 ou 553746 ou 913918 ou 102619-03	ABH48837	Pas possible en combinaison avec FR4760028*, FR4760042*, FR4760050*, FR4764042*:103586 ou 100750-03 ou 102619-02 ou 252583 ou 252605-01 ou 252793 ou 252438-01 et FR4754050*:103586 ou 100750-03 ou 102619-02 ou 252583 ou 252605-01 ou 252793 ou 252438-01 ou 553746 ou 913918
ABH41936	Remplace FR4854050*, FR4860050*, FR4860042*, FR4860008*, FR4864042*:102619-03	ABH48839	Pas possible en combinaison avec 200318 et 212481
ABH43231	Pas possible en combinaison avec 194100	ABH48840	Uniquement en combinaison avec 200178-01
ABH44143	Uniquement en combinaison avec 252594-03 ou 252408-05	ABH49139	Uniquement en combinaison avec 552247-03
ABH44144	Uniquement en combinaison avec 252583	ABH49140	Pas possible en combinaison avec 552347-02
ABH44145	Pas possible en combinaison avec 252408-05	ABH49141	Composé de: 552247-03
ABH44146	Pas possible en combinaison avec 252594-03	ABH49142	Pas possible en combinaison avec 552348 ou 552347 ou 552247-03
ABH44147	Composé de: 203754	ABH49143	Pas possible en combinaison avec 552247-02
ABH44148	Uniquement en combinaison avec 203729 et 201519 et 203725 et 202711	ABH49144	Remplace 102920-03 et FR4754050*:102619-03 et 251948
ABH44149	Uniquement en combinaison avec 252583 ou 252793	ABH49145	Remplace 102920-03 et FR4854050*:102619-03 et 251948
ABH44150	Composé de: 203754 et 202710	ABH49146	Uniquement en combinaison avec 210046 ou 210047 ou 210040
ABH45677	Remplace 204315	ABH49147	Uniquement en combinaison avec 210046
ABH45678	Remplace 204285	ABH50377	Uniquement en combinaison avec 202710
ABH45679	Remplace 552730-02	ABH51276	Pas possible en combinaison avec (252445-02 ou 252444-02) et (103594-01 ou 103577 ou 104115 ou 104117-01 ou 102619-02)
ABH45680	Pas possible en combinaison avec 101981-01	ABH51277	Pas possible en combinaison avec FR4754050*, FR4760008*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760050*, FR4764042*:252438-01 ou 252793 ou 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01 et FR4764077*:553746 ou 913918 ou 252438-01 ou 252793 ou 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01
ABH45681	Composé de: 454299	ABH51278	Pas possible en combinaison avec FR4760008*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760050*, FR4764042*:553746 ou 913918 ou 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01
ABH45855	Uniquement en combinaison avec 102323	ABH51279	Pas possible en combinaison avec FR4760008*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760050*:102619-03 ou 100750-03 et FR4754050*:102619-03 ou 100750-03 ou 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01 et FR4764077*:102619-02 et FR4764042*:102619-03 ou 100750-03 et 913918
ABH46265	Uniquement en combinaison avec 251948	ABH51283	Pas possible en combinaison avec FR4754050*, FR4760008*, FR4760028*, FR4760042*, FR4760050*, FR4764042*:102619-02 ou 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01 et FR4764077*:553746 ou 913918 ou 103577 ou 103594-01 ou 102619-02 ou 104115 ou 104117-01
ABH46266	Uniquement en combinaison avec 252594-03 ou 252408-05 et 251948	ABH51284	Pas possible en combinaison avec 252575-01 ou 252605-01 ou 252438-01 ou 252439-01 ou 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01 et FR4864077*:553746 ou 913918 ou (100750-03 et 252575-01 ou 252605-01)
ABH46267	Uniquement en combinaison avec 202416	ABH51285	Pas possible en combinaison avec FR4860008*, FR4860042*, FR4860050*, FR4864042*:553746 ou 913918 ou 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01
ABH46269	Uniquement en combinaison avec 203808	ABH51286	Pas possible en combinaison avec FR4860008*, FR4860042*, FR4860050*:102619-03 ou 100750-03 et FR4854050*:102619-03 ou 100750-03 ou 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01 et FR4864077*:102619-02 et FR4864042*:102619-03 ou 100750-03 et 913918
ABH46270	Pas possible en combinaison avec 201165	ABH51288	Pas possible en combinaison avec FR4854050*, FR4860008*, FR4860042*, FR4860050*, FR4864042*:102619-02 ou 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01 et FR4864077*:103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01 ou 102619-02
ABH46750	Pas possible en combinaison avec 203017-99 ou 203018-99	ABH51506	Uniquement en combinaison avec 253802
ABH47079	Pas possible en combinaison avec 253782 ou 252583	ABH51507	Pas possible en combinaison avec 103577 ou 103594 ou 104115 ou 104117
ABH47080	Pas possible en combinaison avec 553746 ou 913918 et	ABH51782	Uniquement en combinaison avec 251248 ou 253748 ou 913914
ABH47081	Pas possible en combinaison avec 553746 ou 913918 et 253782	ABH52083	Pas possible en combinaison avec (252284-03) et (103594 ou 103577 ou 104115 ou 104117 ou 100750-02)
ABH47082	Pas possible en combinaison avec 100750-03	ABH52085	Pas possible en combinaison avec 553746 ou 913918 ou 103577 ou 103594 ou 100750-02 ou 104115 ou 104117
ABH47273	Uniquement en combinaison avec 204280 ou 204279 ou 204278	ABH52566	Uniquement en combinaison avec 103460
ABH47460	Pas possible en combinaison avec 253802 et FR4555050*:252583		
ABH47461	Pas possible en combinaison avec FR4560050*:252583		
ABH47462	Pas possible en combinaison avec 253802 et FR4655050*:252583		
ABH47463	Pas possible en combinaison avec FR4660050*:252583		
ABH47464	Remplace 102619-03		
ABH47764	Pas possible en combinaison avec 103577 ou 103594-01 ou 104115 ou 104117-01		
ABH47766	Uniquement en combinaison avec 152830		
ABH47767	Remplace 152830 et 201815 et 200868		
ABH47768	Pas possible en combinaison avec 210046 ou 210047 ou 210040		
ABH47770	Pas possible en combinaison avec 103577 ou 103594 ou 104115 ou 104117 et 100750-03 ou 100750-02 ou 252583		
ABH48082	Uniquement en combinaison avec 102064		
ABH48248	Pas possible en combinaison avec 103577 ou 103594 ou 104115 ou 104117 et 252583 et 100750-03		
ABH48834	Composé de: NEURAD01		
ABH48835	Pas possible en combinaison avec 202711 ou 202711-01 et 202132 et 200318		
ABH48836	Uniquement en combinaison avec 210014 et 202132		

CAMPER VANS

Informations techniques et juridiques importantes concernant la configuration du véhicule et les indications relatives au poids

POUR LES VÉHICULES DE LOISIRS DE LA MARQUE WEINSBERG, NOUS VOUS ACCORDONS, DANS LE CADRE DE NOS CONDITIONS DE GARANTIE EN VIGUEUR AU MOMENT DE LA REMISE DU VÉHICULE, UNE GARANTIE ÉTANCHÉITÉ DE 10 ANS SUR LA CARROSSERIE QUE NOUS AVONS FABRIQUÉE, EN PLUS DE LA GARANTIE LÉGALE. VEUILLEZ NOTER L'INFORMATION IMPORTANTE SUIVANTE POUR TOUS LES CAMPING-CARS / CAMPER VANS WEINSBERG :

À CETTE LISTE DE PRIX :

I. Généralités

Le contenu de la liste de prix correspond à la situation au moment de l'impression 01/2024. La liste de prix est valable à partir du 01/2024 pour les véhicules de l'année modèle 2024.

Les listes de prix des véhicules, les indications dans les prospectus et les données techniques antérieures perdent leur validité.

Sous réserve d'erreurs et de fautes d'impression.

Avant d'acheter un véhicule, demandez conseil à un concessionnaire WEINSBERG sur les informations contenues dans nos listes de prix et catalogues, sur les éventuelles modifications apportées après l'impression ainsi que sur les thèmes suivants.

II. Équipement spécial

Dans des cas exceptionnels, certaines combinaisons de suppléments et d'options peuvent être mutuellement exclusives.

III. Illustrations

Certaines images montrent des équipements optionnels qui peuvent être fournis moyennant un supplément, ou des caractéristiques de prototypes/études qui ne correspondent pas au statut de la série et qui, dans certains cas, ne seront pas disponibles en tant qu'équipements spéciaux. Des écarts de couleur sont possibles en raison de la technologie d'impression.

La décoration présentée dans le catalogue ne fait pas partie de la livraison.

IV. Ajouts, transformations ou aménagements ultérieurs

Afin de ne pas mettre en danger votre sécurité et l'autorisation d'exploitation de votre véhicule, nous vous conseillons de faire effectuer les travaux de montage, de transformation ou d'installation exclusivement par un revendeur WEINSBERG agréé et d'insister sur les pièces d'origine WEINSBERG.

Les modifications et installations ultérieures, dans la mesure où elles sont techniquement possibles, engendrent régulièrement des frais supplémentaires.

Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications raisonnables de la construction, de la couleur et de l'équipement, dans la mesure où celles-ci servent au progrès technique et/ou à la sécurité. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à l'équipement, aux données techniques, aux équipements de série et aux prix. Après la conclusion du contrat, nous nous réservons le droit de procéder à des modifications techniques raisonnables dans le cadre de la construction, dans la mesure où elles servent au progrès technique.

Nous nous réservons également le droit, même après la conclusion du contrat, à des différences de couleur et de qualité raisonnables, dans la mesure où celles-ci ne peuvent pas être évitées en raison des matériaux utilisés.

(par ex. écarts de couleur pouvant atteindre environ 2,0 dE entre la peinture sur tôle et la peinture sur PRV/plastique).

Informations techniques et juridiques importantes concernant la configuration du véhicule et les indications relatives au poids

Dans la circulation routière, chaque véhicule n'est homologué que pour un certain poids maximal. Ce poids maximal ne doit pas être dépassé pendant la conduite. Par conséquent, lors de la configuration et de la

sélection d'équipements supplémentaires (« packs », « caractéristiques des équipements » et « options ») de notre gamme d'usine, les exigences techniques et légales relatives au poids de votre véhicule doivent déjà être prises en compte.

Les exigences légales relatives au poids de votre véhicule sont fixées par le règlement d'exécution (UE) 2021/535 de la Commission du 31 mars 2021 (jusqu'en 06/2022 : règlement (UE) n°1230/2012 de la Commission du 12 décembre 2012). Afin de vous informer de manière aussi transparente et complète que possible sur les informations relatives au poids figurant dans nos documents de vente, les explications et commentaires suivants de Knaus Tabbert AG sont basés sur les exigences de ce règlement. Avant de configurer et de commander votre véhicule, lisez attentivement les explications et remarques suivantes sur les informations relatives au poids dans nos documents de vente. Nos partenaires commerciaux seront également heureux de vous aider à sélectionner et à configurer votre véhicule.

I. Définitions

1. Le poids total admissible du véhicule

Le « poids total admissible » du véhicule est indiqué dans la partie I du certificat d'immatriculation et correspond au poids maximal autorisé spécifié par le constructeur que votre véhicule peut peser en charge (par exemple 3 500 kg). Il ne doit pas être dépassé pendant la conduite. Le dépassement du poids total admissible au volant est passible d'amendes dans de nombreux pays européens. En Allemagne, le dépassement du poids total admissible au volant peut constituer une infraction administrative passible d'une amende. Nous vous recommandons donc de peser votre véhicule avant chaque voyage et de vérifier que votre véhicule respecte le poids total admissible. Le respect du poids total admissible relève de votre responsabilité.

Le poids total admissible est indiqué pour chaque implantation dans nos listes de prix.

Exemple :

CaraBus	540 MQ	600 MQ
EQUIPEMENT DE BASE		
Châssis	FIAT	FIAT
Puissance du moteur	88 kW / 120 PS	88 kW / 120 PS
Boîte de vitesses	man.	man.
Longueur totale (cm)	541	599
Largeur (extérieur) (cm)	205	205
Largeur (intérieur) (cm)	187	187
Hauteur (extérieur) (cm)	258	258
Hauteur (intérieur) (cm)	190	190
Masse du véhicule en ordre de marche de la variante de base allemande homologuée (kg) (Note: H140)	2.720 (2.584 - 2.856)	2.820 (2.679 - 2.961)
→ Poids total (techniquement autorisé*** (kg))	3.300	3.300
Masse maximale des équipements supplémentaires (kg)	143	38
Poids tractable autorisé (kg)	2.500	2.500
Empattement (cm)	345	403
Dimensions des pneus	215/70 R 15 CP	215/70 R 15 CP
Dimensions des jantes	6J x 15	6J x 15
Nombre de places carte grise	4	4
Nombre de couchages (Note: H141)	2	3
Max. places de couchage possibles (Note: H142)	4	4
Ceintures de sécurité automatiques 3 points	2	2
Max. de sièges avec ceinture	4	4

CAMPER VANS

Informations techniques et juridiques importantes concernant la configuration du véhicule et les indications relatives au poids

2. Le poids du véhicule en ordre de marche

La „masse en ordre de marche“ désigne la masse du véhicule, y compris la carrosserie et l'équipement standard d'usine („équipement de base“ ou „équipement de série“), y compris le réservoir de carburant rempli à 90 % de sa capacité conformément à l'équipement de série, ainsi que les carburants tels que les graisses, les huiles et les liquides de refroidissement, les outils et les pneus de secours, plus la masse du conducteur, calculée forfaitairement à 75 kg conformément à la législation.

Le poids en ordre de marche est indiqué pour chaque implantation dans nos listes de prix.

Exemple :

CaraBus	540 MQ	600 MQ
EQUIPEMENT DE BASE		
Châssis	FIAT	FIAT
Puissance du moteur	88 kW / 120 PS	88 kW / 120 PS
Boîte de vitesses	man.	man.
Longueur totale (cm)	541	599
Largeur (extérieur) (cm)	205	205
Largeur (intérieur) (cm)	187	187
Hauteur (extérieur) (cm)	258	258
Hauteur (intérieur) (cm)	190	190
Masse du véhicule en ordre de marche de la variante de base allemande homologuée (kg) (Note: H140)	2.720 (2.584 - 2.856)	2.820 (2.679 - 2.961)
Poids total techniquement autorisé*** (kg)	3.300	3.300
Masse maximale des équipements supplémentaires (kg)	143	38
Poids tractable autorisé (kg)	2.500	2.500
Empattement (cm)	345	403
Dimensions des pneus	215/70 R 15 CP	215/70 R 15 CP
Dimensions des jantes	6J x 15	6J x 15
Nombre de places carte grise	4	4
Nombre de couchages (Note: H141)	2	3
Max. places de couchage possibles (Note: H142)	4	4
Ceintures de sécurité automatiques 3 points	2	2
Max. de sièges avec ceinture	4	4

Les éléments suivants sont inclus dans le poids du véhicule en ordre de marche

- le poids à vide du véhicule, carrosserie comprise, y compris les fluides de fonctionnement tels que les graisses, les huiles et les liquides de refroidissement, les outils et l'assistance au dépannage des pneus ;
- l'équipement standard ; c'est-à-dire la configuration de base d'un véhicule équipé de toutes les caractéristiques légalement requises, y compris tous les équipements montés qui ne nécessitent pas de spécifications supplémentaires au niveau de la configuration ou de l'équipement ;
- le réservoir d'eau potable rempli à 100 % en mode conduite (la capacité du réservoir d'eau potable est limitée à 10, 20 ou 40 litres, selon le modèle de véhicule en mode conduite) et une bouteille de gaz en aluminium remplie à 100 %, pesant 16 kg ;
- le réservoir de carburant rempli à 90 % selon l'équipement de série, carburant compris
- le conducteur, dont le poids est calculé forfaitairement à 75 kg.

Veillez noter que les indications de poids en ordre de marche figurant dans les documents de vente de Knaus Tabbert AG sont des valeurs nominales calculées, qui sont soumises à des tolérances liées à la production allant jusqu'à $\pm 5\%$. Ces tolérances légalement admissibles peuvent avoir un effet direct sur le poids réel de votre véhicule et donc sur la charge utile ou la charge utile restante. Par conséquent, vous devez absolument tenir compte de ces tolérances lorsque vous configurez votre véhicule.

3. Le poids réel du véhicule

Le « poids réel du véhicule » désigne le poids du véhicule en ordre de marche, augmenté par le poids des équipements supplémentaires installés en usine sur un véhicule donné.

4. Le poids du conducteur et le poids des passagers

Le « poids du conducteur » est calculé forfaitairement à 75 kg, quel que soit le poids réel du conducteur. Le poids du conducteur étant déjà inclus dans le poids en ordre de marche, il n'est pas inclus dans le poids des passagers.

Le « poids des passagers » résulte du nombre de personnes autorisées à circuler, fixée par le conducteur lors de la procédure de réception, moins le poids du conducteur, calculé forfaitairement à 75 kg.

Le nombre de personnes autorisées en mode conduite est indiqué dans nos listes de prix pour chaque implantation. Le nombre de personnes autorisées en mode conduite peut être réduit en raison de l'installation d'équipements supplémentaires.

Exemple :

CaraBus	540 MQ	600 MQ
EQUIPEMENT DE BASE		
Châssis	FIAT	FIAT
Puissance du moteur	88 kW / 120 PS	88 kW / 120 PS
Boîte de vitesses	man.	man.
Longueur totale (cm)	541	599
Largeur (extérieur) (cm)	205	205
Largeur (intérieur) (cm)	187	187
Hauteur (extérieur) (cm)	258	258
Hauteur (intérieur) (cm)	190	190
Masse du véhicule en ordre de marche de la variante de base allemande homologuée (kg) (Note: H140)	2.720 (2.584 - 2.856)	2.820 (2.679 - 2.961)
Poids total techniquement autorisé*** (kg)	3.300	3.300
Masse maximale des équipements supplémentaires (kg)	143	38
Poids tractable autorisé (kg)	2.500	2.500
Empattement (cm)	345	403
Dimensions des pneus	215/70 R 15 CP	215/70 R 15 CP
Dimensions des jantes	6J x 15	6J x 15
Nombre de places carte grise	4	4
Nombre de couchages (Note: H141)	2	3
Max. places de couchage possibles (Note: H142)	4	4
Ceintures de sécurité automatiques 3 points	2	2
Max. de sièges avec ceinture	4	4

Le poids des passagers est également calculé forfaitairement à 75 kg par passager, quel que soit leur poids réel. Ainsi, pour un véhicule dont le nombre de personnes autorisées en mode conduite est de quatre, le poids des passagers est de 225 kg (3*75 kg).

5. Équipement standard et supplémentaires

L'« équipement standard » (« équipement de base » ou « équipement de série ») désigne la configuration de base d'un véhicule équipé de toutes les caractéristiques légalement requises, y compris tous les équipements montés qui ne nécessitent pas de spécifications supplémentaires au niveau de la configuration ou de l'équipement.

Les informations sur l'équipement standard (« équipement de base » ou « équipement de série ») sont disponibles pour chaque implantation dans nos listes de prix.

Les « équipements supplémentaires » (« packs », « caractéristiques des équipements » et « options ») désignent tous les éléments d'équipement non compris dans l'équipement standard qui sont montés sur le véhicule en usine sous la responsabilité du constructeur et qui peuvent être commandés par le client. L'équipement supplémentaire dans ce sens ne comprend pas les autres accessoires montés sur le véhicule par vous ou votre partenaire commercial après la livraison du véhicule par le fabricant.

Les détails des packs (d'équipement), des caractéristiques des équipements et des options qui peuvent être commandés à l'usine se trouvent pour chaque implantation dans nos listes de prix.

Notez que l'installation d'équipements supplémentaires entraîne toujours une réduction de la charge utile (voir point I.6). Le poids maximum des équipements supplémentaires qui peuvent être sélectionnés pour chaque implantation est indiquée dans les informations relatives aux implantations respectives des véhicules (cf. point I.7).

CAMPER VANS

Informations techniques et juridiques importantes concernant la configuration du véhicule et les indications relatives au poids

Exemple :

CaraBus	540 M0	600 M0
EQUIPEMENT DE BASE		
Châssis	FIAT	FIAT
Puissance du moteur	88 kW / 120 PS	88 kW / 120 PS
Boîte de vitesses	man.	man.
Longueur totale (cm)	541	599
Largeur (extérieur) (cm)	205	205
Largeur (intérieur) (cm)	187	187
Hauteur (extérieur) (cm)	258	258
Hauteur (intérieur) (cm)	190	190
Masse du véhicule en ordre de marche de la variante de base allemande homologuée (kg) (Note: H140)	2.720 (2.584 - 2.856)	2.820 (2.679 - 2.961)
Poids total techniquement autorisé*** (kg)	3.300	3.300
→ Masse maximale des équipements supplémentaires (kg)	143	38
Poids tractable autorisé (kg)	2.500	2.500
Empattement (cm)	345	403
Dimensions des pneus	215/70 R 15 CP	215/70 R 15 CP
Dimensions des jantes	6J x 15	6J x 15
Nombre de places carte grise	4	4
Nombre de couchages (Note: H141)	2	3
Max. places de couchage possibles (Note: H142)	4	4
Ceintures de sécurité automatiques 3 points	2	2
Max. de sièges avec ceinture	4	4

6. La charge utile et la charge utile minimale

La « charge utile » est calculée en déduisant du poids total admissible le poids en ordre de marche, le poids des passagers et le poids maximal des équipements en option spécifiés par le constructeur.

La législation européenne prescrit une « capacité de charge minimale » fixe pour les camping-cars, qui concerne les bagages et autres accessoires non installés par le constructeur. Elle ne doit pas être sous-estimée lors de la configuration de votre véhicule et est calculée à l'aide de la formule suivante :

Charge utile minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$

Où « n » est le nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » est la longueur totale du véhicule en mètres.

7. Le poids maximal de l'équipement supplémentaire

Pour que la charge utile minimale prescrite par la loi soit respectée, le fabricant définit pour chaque implantation le « poids maximal de l'équipement supplémentaire ». Il s'agit donc du poids disponible pour le choix des options d'usine (« Packs », « Caractéristiques des équipements » et « Options ») tout en respectant la charge utile minimale réglementaire.

Knaus Tabbert AG calcule la masse maximale de l'équipement supplémentaire en déduisant tout d'abord de la masse totale techniquement admissible la masse en ordre de marche, la masse des passagers et la charge utile minimale .

La masse en ordre de marche est toutefois une valeur nominale calculée, qui peut être soumise à des tolérances de $\pm 5\%$ liées à la production (voir point I.). 2.). L'apparition de ces tolérances liées à la production pourrait, en cas d'utilisation de la masse disponible par calcul pour les équipements supplémentaires, conduire à ce que la charge utile minimale ne soit de fait pas respectée.

Pour éviter que la charge utile minimale ne soit diminuée, Knaus Tabbert AG tient donc compte des écarts de poids admissibles pour chaque implantation, dès la définition du poids de l'équipement supplémentaire.

II. Informations techniques et juridiques

1. Tolérances légalement admises lors du calcul des spécifications de poids

Les poids indiqués dans les listes de prix en ordre de marche sont des valeurs nominales calculées sous réserve de tolérances de production pouvant atteindre $\pm 5\%$. Ces tolérances liées à la production, qui peuvent atteindre $\pm 5\%$, sont légales et résultent de l'utilisation de matériaux naturels, tels que le bois, et des procédés de fabrication utilisés par certains fournisseurs. Les variations de poids dues aux matériaux utilisés ne peuvent être exclues malgré des processus de production optimisés. Étant donné que ces tolérances légalement admissibles ont un effet direct sur le poids réel de votre véhicule et donc aussi sur la charge utile possible ou la charge utile restante, vous devez absolument en tenir compte lors de la configuration de votre véhicule.

Exemple :

Poids en ordre de marche selon la liste des prix : 2 968 kg
 Tolérance légale de $\pm 5\%$: 148 kg
 Plage de poids total légalement admissible en ordre de marche : 2 820 à 3 116 kg

2. Impact des tolérances légalement autorisées

Si le poids réel du véhicule est augmenté par la sélection d'équipements supplémentaires au point qu'il n'y a mathématiquement plus de charge utile suffisante entre le poids réel du véhicule et le poids total admissible pour le transport des passagers autorisés et la charge utile minimale, vous avez en principe la possibilité, lors de la configuration de votre véhicule (en fonction de l'implantation) de sélectionner une augmentation de la charge du véhicule, de sélectionner une réduction du nombre de sièges autorisés en mode conduite et/ou de désélectionner des équipements supplémentaires. Dans notre configurateur, il s'agit alors d'une condition préalable à la poursuite de la configuration. Si ce n'est pas le cas, la configuration ne peut pas se poursuivre.

Si nécessaire, vérifiez auprès de votre concessionnaire Knaus Tabbert AG que le poids total admissible n'est pas dépassé et qu'il reste suffisamment d'espace de chargement pour les passagers et les bagages (charge utile minimale, voir ci-dessous).

Mais indépendamment de la question de savoir si le respect de la charge utile minimale est assuré, vous devez respecter les tolérances de production légalement admissibles pour le poids en ordre de marche dans le cadre de la configuration, car elles ont toujours une incidence sur les capacités de chargement. Vous ne pouvez donc commander qu'un poids maximal d'équipements supplémentaires pour chaque implantation (cf. point I.7.).

Si vous commandez le véhicule de l'exemple ci-dessus avec des équipements supplémentaires d'un poids total de 150 kg, la valeur nominale du poids en ordre de marche de la liste de prix donne une charge utile de 180 kg. Toutefois, la capacité de charge réelle peut s'écarter de cette valeur en raison des tolérances légales autorisées. Si le poids de votre véhicule en ordre de marche est supérieur d'environ 1 % à la valeur nominale indiquée dans les listes de prix, la charge utile est réduite de 180 kg à 151 kg :

Exemple :

3 500 kg Poids total admissible
 -2 998 kg Poids réel du véhicule en ordre de marche (+ 1 % par rapport au poids de 2 968 kg indiqué dans la documentation de vente)
 - 3*75 kg Poids des passagers
 - 150 kg Équipement supplémentaire commandé pour le véhicule concrètement configuré
 = 127 kg Possibilité de charge restante (important : la possibilité de charge restante doit être supérieure à la charge utile minimale, cf. point I.6).

Nous vous recommandons donc de peser votre véhicule chargé avant chaque voyage et de vérifier que votre véhicule respecte le poids total admissible. Ce contrôle relève de votre responsabilité en tant que conducteur de véhicule.